

3A

**Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 86 Rue des lauriers roses
Zone Industrielle des CAMPVEIRES
84310 MORIERES LES AVIGNON
RCS AVIGNON 983338930**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 14 JANVIER 2026**

L'an DEUX MILLE VINGT SIX,
Le 14 janvier,
A 10 heures 30,

La Société SPHERE, Société par Actions Simplifiée au capital de 33 275 euros, ayant son siège social 86 rue des Lauriers Rose Zone Industrielle des CAMPVEIRES 84310 MORIERES LES AVIGNON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 994 058 048, représentée par Arnaud MICHELIER en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société 3A,

Associé Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la réalisation de l'apport de parts sociales et de l'immatriculation de la société SPHERE,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve la mise à jour des statuts de la société suite à la réalisation de l'apport de la totalité des parts sociales de Monsieur Arnaud MICHELIER à la SASU Sphère immatriculée le 28 novembre 2025 au RCS d'AVIGNON sous le numéro 994 058 048, telle que décidée par la décision de l'associé unique de la SARLU 3A en date du 28 octobre 2025, ci-jointe.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

« Certifié conforme »
Arnaud MICHELIER
Gérant

Certifié conforme

Signé par :

59F4E3F5945D47C...